



# Lycée Général Leclerc

Document de présentation de  
l'établissement

# Un peu d'histoire ...

C'est en 1809 que voit le jour le collège impérial avec 20 élèves. En 1847, il intègre de nouveaux bâtiments construits sur l'ancien jardin du couvent des Récollets. Entre 1929 et 1935 l'ensemble subira des modifications qui entre englobement et rehaussement lui confèreront sa silhouette actuelle.

En 2003, le bâtiment historique du lycée est rénové et agrandi. De plus, l'établissement s'étend de l'autre côté de la route de Paris grâce à la rénovation de la villa qui est englobée dans une construction nouvelle. Ce nouvel ensemble forme le site du « Rosier Blanc ».

A l'origine, l'enseignement comprend l'étude des langues latine, française et allemande en priorité mais aussi des principes d'histoire, de géographie et de mathématiques.

Ces enseignements sont aujourd'hui encore des marqueurs forts de l'identité du lycée Général Leclerc !



# ... et aujourd'hui ?

Le lycée Général Leclerc est un établissement à taille humaine qui accueille environ 770 élèves, étudiants et stagiaires de la formation continue.

Fort d'un héritage qui allie exigence, humanisme et ouverture culturelle, le lycée occupe une place particulière dans le paysage scolaire savernois du fait de son histoire et de son implantation en centre ville.

Son excellente réputation s'appuie sur de très bons résultats aux examens.



# Notre carte de formation :

Depuis la rentrée 2019 et en raison de la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat, le lycée présentera l'offre ci-dessous. L'offre de formation sur Saverne a été imaginée de manière complémentaire avec le lycée du Haut Barr.

## Baccalauréat général.

- Un tronc commun.
- Un choix entre 8 spécialités.
- Des options facultatives.

Deux dispositifs particuliers du baccalauréat général

- Double diplôme Baccalauréat/Abitur (Abibac)
- Mention section européenne (Anglais)

## Baccalauréat technologique.

- Série Sciences et Technologie du Management et de la Gestion.
- Série Sciences et Technologie de la Santé et du Social

## Brevet de Technicien Supérieur.

- Comptabilité - Gestion.



# La seconde générale et technologique



Pour rappel : La seconde générale et technologique a vocation à préparer les élèves aux baccalauréats général ou technologique. Ce qui implique obligatoirement une poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur



## Le tronc commun.

- Français 4h
- Histoire - Géographie 3h
- Enseignement Moral et Civique 0h30
- Langues vivantes (A et B) – Anglais / Allemand 5h30
- Education Physique et Sportive 2h
- Sciences économiques et sociales 1h30
- Mathématiques 4h
- Physique-Chimie 3h
- Sciences de la vie et de la Terre 1h30
- Sciences numériques et technologie 1h30

## Un accompagnement.

- L'accompagnement personnalisé (Français et Mathématiques)
- L'accompagnement au choix d'orientation



## Des enseignements optionnels.

1 enseignement général au choix	1 enseignement technologique au choix
LVC – Espagnol (3h)	Management et gestion (1h30)
LCA – Latin (2h)	Santé et social (1h30)
LCA – Grec (2h)	
Arts plastiques (2h)	
Musique (2h)	
Danse (2h)	
Atelier artistique (Théâtre)	

# L'option facultative de seconde : Management et gestion

## Quels objectifs ?

La finalité de cette option est de donner aux élèves des connaissances de base pour une approche du monde économique au travers de l'étude des organisations (Entreprises).

## Pour quels élèves ?

Tous les élèves qui montrent de l'intérêt pour les questions économiques, managériales, etc.  
Cette option est une bonne approche de la série STMG.

## Modalités d'enseignement

Les élèves abordent les questions de management et de sciences de gestion au travers de l'étude de 3 thèmes :

- S'engager et entreprendre, de l'intention à la création ;
- Organiser et décider, des objectifs à la réalisation ;
- Conduire et faire évoluer, du pilotage au développement.

La réalisation d'un projet global doit permettre d'étudier successivement ces 3 thèmes.



# L'option facultative de seconde : Santé et social

## Quels objectifs ?

La finalité de cette option est de permettre aux élèves d'explorer des questions de société relevant du champ de la santé et du social.

## Pour quels élèves ?

Tous les élèves qui montrent de l'intérêt pour les questions de santé et sociales.

Cette option offre la possibilité d'envisager une poursuite d'études dans les secteurs médical, médico-social. Elle constitue une bonne approche de la série ST2S.

## Modalités d'enseignement

Les élèves sont initiés, au travers de projet à l'étude de deux thèmes parmi :

- Action humanitaire ;
- Âges extrêmes de la vie ;
- Handicap au quotidien ;
- Hôpital : images et réalités ;
- Pauvreté, logement et santé ;
- Santé et innovations ;
- Vivre ensemble sur un territoire.

L'approche pour l'étude de ces thèmes se fait à la fois sous l'angle des techniques sanitaires et sociales et de la biologie et physiopathologie humaine.



# Des options facultatives et ateliers



Pour rappel : Le baccalauréat technologique a vocation à préparer les élèves à des études supérieures technologiques (plus courtes).

## Options facultatives proposées à tous les élèves.

- LVC – Espagnol
- Arts plastiques
- Musique
- Danse

## Un atelier de pratique artistique (sous réserve de validation d'ouverture).

- Théâtre

## Options facultatives proposées aux élèves de la voie générale (et de seconde GT).

- Langue et Culture de l'Antiquité – Latin
- Langue et Culture de l'Antiquité - Grec

## Options facultatives proposées aux élèves de terminale de la voie générale (sous réserve d'accord pour l'ouverture à la rentrée 2020).

- Mathématiques complémentaire
- Mathématiques expert
- Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain



# L'ABIBAC



Pour rappel : Le dispositif ABIBAC n'est proposé que pour le baccalauréat général.

## C'est quoi ?

Il s'agit de la délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur. L'Abibac a été créée par l'Accord intergouvernemental franco-allemand du 31 mai 1994.

## Pour quels élèves ?

Cette délivrance simultanée ou Abibac, s'adresse à des élèves motivés. Ces élèves ont acquis un bon niveau dans la langue du partenaire (langue allemande).

## Les enseignements spécifiques.

- Langue et littérature allemande (6h)
- Histoire et géographie (4h) – uniquement en allemand

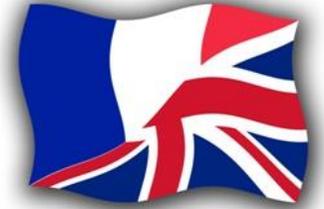
## Pour quoi faire ?

En dehors du fait que ces enseignements apportent une réelle ouverture d'esprit par la meilleure connaissance de la langue et la culture de nos voisins, l'Abibac donne accès de plein droit aux universités allemandes et françaises.

*Visite virtuelle*



# La mention section européenne - Anglais



Pour rappel : La mention section européenne - Anglais n'est proposée que pour le baccalauréat général.

## Quels objectifs ?

Maîtriser une langue et un lexique spécifique grâce à l'étude en anglais d'une discipline non linguistique (DNL) en l'occurrence l'histoire-géographie.

Parler un anglais de communication courant et aisé.

## Pour quels élèves ?

Pour les élèves qui ont été affectés au lycée Leclerc (Ce dispositif ne donne pas droit à une dérogation), motivés et qui possèdent un niveau de langue satisfaisant.

Les candidatures étant nombreuses, organise un entretien oral d'évaluation.

## Les enseignements spécifiques.

- Langue anglaise (horaires de la série)
- DNL Histoire et géographie (1,5h) – en plus de l'horaire du tronc commun assuré en français

## Une mention sur le diplôme du baccalauréat !

L'obtention de la « mention européenne anglais » est soumise à la double condition d'une note supérieure à 12/20 en anglais et supérieure à 10/20 pour une épreuve spécifique de contrôle continu visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis durant la scolarité en section européenne.

*Visite virtuelle*



# Baccalauréat Général



Pour rappel : Le baccalauréat général a vocation à préparer les élèves à des études supérieures longues.

## Le tronc commun.

- Français / Philosophie 4h
- Histoire - Géographie 4h30
- Enseignement Moral et Civique 0h30
- Langues vivantes (A et B) – Anglais / Allemand 4h30
- Education Physique et Sportive 2h
- Enseignement scientifique 2h

## Les spécialités.

3 spécialités à choisir parmi une liste de combinaisons proposées par l'établissement.

2 spécialités (6h chacune) seront à conserver en classe de terminale

- Humanités, littérature et philosophie 4h
- Langues, littératures et cultures étrangères – Allemand 4h
- Langues, littératures et cultures étrangères – Anglais 4h
- Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques 4h
- Sciences économiques et sociales 4h
- Mathématiques 4h
- Physique-chimie 4h
- Sciences de la vie et de la Terre 4h



# Baccalauréat Technologique



Pour rappel : Le baccalauréat technologique a vocation à préparer les élèves à des études supérieures technologiques (généralement plus courtes).

## Le tronc commun.

- Français / Philosophie 3h/2h
- Histoire - Géographie 1h30
- Enseignement Moral et Civique 0h30
- Langues vivantes (A et B) – Anglais / Allemand 4h00
- Education Physique et Sportive 2h
- Mathématiques 3h

## Des spécialités liées à la série technologique.

Série Sciences et Technologie du Management et de la Gestion (STMG).

- Sciences de gestion et numérique 7h
- Management 4h
- Droit et économie 4h

Série Sciences et Technologie de la Santé et du Social (ST2S).

- Physique-Chimie pour la santé 3h
- Biologie et physiopathologie humaines 5h
- Sciences et techniques sanitaires et sociales 7h



# Le baccalauréat technologique STMG

## Quels objectifs ?

Le baccalauréat sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) a pour objectif de former les élèves à une poursuite d'étude dans le domaine tertiaire (administratif, comptable, financier, commercial, ressources humaines, etc.)

## Les caractéristiques de la formation

La formation se caractérise par une solide *formation dans le domaine des sciences de gestion, du management, du droit et de l'économie.*

Cette formation exige de l'intérêt pour le *monde de l'entreprise*, du goût pour la *communication* et le management et de la curiosité pour l'économie et le droit.

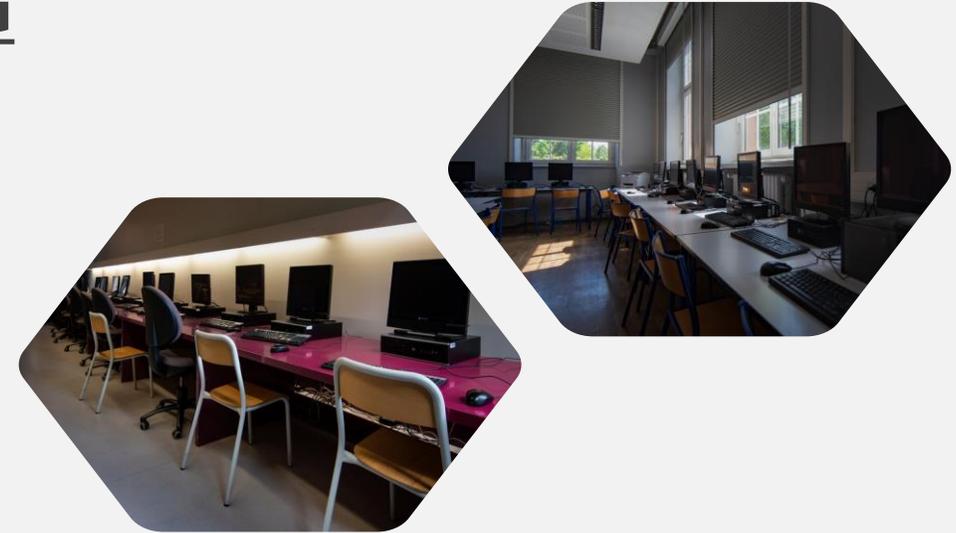
## Les enseignements spécifiques.

- Sciences de gestion et numérique
- Management
- Droit et économie

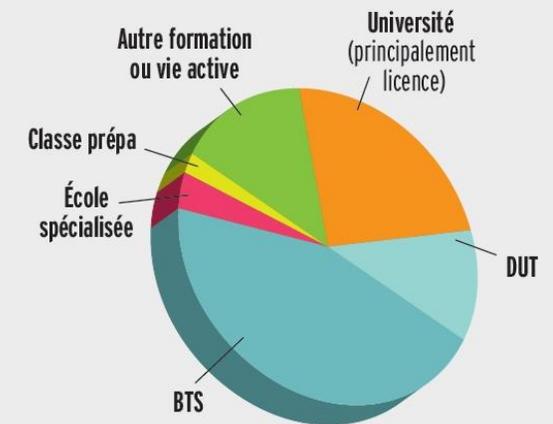
## Les poursuites d'études

La filière STMG c'est la possibilité de poursuivre des études longues en empruntant un parcours sécurisé grâce à l'obtention préalable d'un BTS ou d'un BUT du domaine tertiaire.

- Plus de 25 BTS
- Plus de 10 BUT
- Et même des classes préparatoires aux grandes écoles



## OÙ VONT LES BACHELIERS STMG ?



Source : RERS 2017, taux d'inscription dans l'enseignement supérieur en 2016.

# Le baccalauréat technologique ST2S

## Quels objectifs ?

Le baccalauréat sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) a pour objectif de former les élèves à une poursuite d'étude dans le domaine sanitaire et social.

## Les caractéristiques de la formation

La formation se caractérise par une solide *formation scientifique* (Physique/Chimie/Biologie), par une bonne *connaissance et compréhension des structures sanitaires et sociales* et de leur politique. Des qualités *humaines et relationnelles*, ainsi qu'une *motivation solide* sont des atouts pour la réussite.

## Les enseignements spécifiques.

- Physique-Chimie pour la santé
- Biologie et physiopathologie humaines
- Sciences et techniques sanitaires et sociales

## Les poursuites d'études

De nombreuses poursuites d'études s'offrent aux titulaires du baccalauréat ST2S.

- BTS, BUT et DEUST du domaine social ou paramédical
- Université : Licence de sciences sociales, psychologie, sociologie, sciences de la vie
- Des préparations aux diplômes d'état (DE) : Infirmier, Assistant social, éducateur spécialisé, etc.

*Visite virtuelle*



# Calendrier de l'orientation

Actuellement : Période d'information, définition du projet...

Ensuite : Vœux provisoires ...

Puis : Formulation du projet définitif et décision d'orientation puis processus d'affectation...

Et pour finir : Inscription au lycée

(dossiers d'inscription déposés dans les collèges le dernier jour du brevet – pré-inscription télématique puis dossiers à remettre au lycée fin début juillet !)



# Merci de votre attention

 Lycée Général Leclerc

 +33 3 88 02 12 12

 [lycee.leclerc-saverne@ac-strasbourg.fr](mailto:lycee.leclerc-saverne@ac-strasbourg.fr)

 <https://lyc-leclerc.monbureaunumerique.fr/>

 <https://lyceeclerc.skypic.fr/>